

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Réception des soumissions - TPSGC / Bid Receiving
- PWGSC
1550, Avenue d'Estimauville
1550, D'Estimauville Avenue
Québec
Québec
G1J 0C7

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
TPSGC-PWGSC
601-1550, Avenue d'Estimauville
Québec
Québec
G1J 0C7

Title - Sujet Réfection Toiture Citadelle	
Solicitation No. - N° de l'invitation EE520-152118/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client EE520-152118	Date 2015-06-05
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$QCM-008-16428	
File No. - N° de dossier QCM-4-37365 (008)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-06-11	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Rochette, Jean	Buyer Id - Id de l'acheteur qcm008
Telephone No. - N° de téléphone (418) 649-2834 ()	FAX No. - N° de FAX (418) 648-2209
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Ancien logis des officiers, Citadelle de Québec Côte de la Citadelle, Québec, QC	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation

EE520-152118/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

EE520-152118

Amd. No. - N° de la modif.

004

File No. - N° du dossier

QCM-4-37365

Buyer ID - Id de l'acheteur

qcm008

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Page laissée blanche volontairement.

MODIFICATION 004

Titre : RÉFECTION DE TOITURE ET DES CHEMINÉES – ANCIEN LOGIS DES OFFICIERS, CITADELLE DE QUÉBEC

Inclus dans la présente modification :

1. Amendement no 1
2. Questions et réponses 24 à 34

AMENDEMENT no 1

1. L'Appendice 1 – Formulaire de prix combinés

BIFFER l'Appendice 1 – Formulaire de prix combinés
INSÉRER l'Appendice 1 – Formulaire de prix combinés ci-joint

QUESTIONS ET RÉPONSES :

Question 24 : Dans quelle section de devis figure la portée des travaux concernant les modifications des événements?

Réponse 24 : À l'item Item 3.11 de la section 07 61 00 Couverture en feuilles métalliques (sans oublier les détails 3 et 4 de la feuille A25 et les photos 30 à 35 de la feuille A32 des plans en architecture).

Question 25 : Selon le rapport concernant les travaux en conditions de moisissure, les éléments de structure de bois doivent être ensachés et des abris doivent être construits afin de contrer la propagation de spores. Est-ce également le cas pour l'ensemble du platelage à remplacer ? Vous comprendrez bien que changer des planches sur 7000 p2 et disposer de cela dans des sacs, ce n'est pas le même ouvrage.

Réponse 25 : Toutes les pièces de charpente faisant partie des fermes de toit et les pannes qui sont touchées par la moisissure devront être ensachées. Autrement, étant donné que la pourriture est concentrée autour des cheminées, seules les planches de pontage contaminées situées sur une largeur de 610 mm autour de chacune des cheminées devront être ensachées. Toutes les autres planches de pontage à remplacer pourront être traitées comme du bois non contaminé.

Question 26 : Quelle est la largeur moyenne des fissures à réparer au moyen de résine par injection afin d'être capable de quantifier le tout?

Réponse 26 : Considérer une largeur moyenne de 6 mm.

Question 27 : Est-ce qu'un signaleur doit être prévu seulement de 11h00 à 14h00 ou doit-il être présent toute la journée?

Réponse 27 : La présence d'un signaleur sera principalement requise:

1. Lorsqu'il y aura des livraisons au mess des officiers (événements ponctuels). La plupart des livraisons seront effectuées à la cuisine pendant les travaux, mais certaines ne peuvent passer que par le mess des officiers;
2. Si le passage protégé vers l'entrée du mess devait être modifié temporairement pour permettre le déroulement des travaux (pourrait nécessiter la présence d'un signaleur pendant une plus longue période suivant le déroulement des travaux).

Question 28 : Est-ce que le boyau d'arrosage exigé sur la couverture sera fourni et raccordé par TPSGC?

Réponse 28 : Non. C'est à l'entrepreneur général de prévoir le nécessaire.

Question 29 : Dans le bordereau des prix ventilés, vous demandez d'indiquer les frais au m³ pour l'éventualité de sol contaminé. À quel type de contamination faites-vous référence ? A, B ou C ?

Réponse 29 : Contamination de type B.

Question 30 : Quelle est la quantité de débris qui doivent être évacués des combles?

Réponse 30 : Pour les débris lâches sur le plancher, tel que les morceaux de pierre, les copeaux de bois et la poussière, considérer un volume de cinq (5) mètres cubes (inclus dans le montant forfaitaire).

Prévoir aussi un prix unitaire en option (voir l'article 31 à cet effet à l'Appendice 1).

Tous les autres éléments existants à évacuer qui sont faciles à quantifier (ex. : blocs de béton, tôles, planches de pontage, séparation coupe-feu, enduit ignifuge, caisse de bois) doivent être inclus dans le montant forfaitaire.

Question 31 : Dans quelle section de devis retrouvons-nous l'information sur les trappes d'accès au toit, spécifications sur la quincaillerie, etc.?

Réponse 31 : Il n'y a pas de section de devis au sujet des trappes d'accès, car elles devront être fabriquées sur mesure. Toute l'information, incluant celle au sujet de la quincaillerie, est présentée à la feuille A27 des plans en architecture.

Question 32 : Devis en électricité, section 28 31 00, item 1.5.4 : s.v.p. apporter des précisions au sujet des deux inspections demandées durant la période de garantie (ULC-536) ?

Réponse 32 : L'item 1.5.4 (vérifications ULC-S536) est annulé.

Question 33 : Devis en électricité, section 28 31 00, item 1.5.5.1 : est-ce que les formations demandées concernent l'ensemble du système d'alarme incendie ?

Réponse 33 : Non. Tel qu'indiqué, les formations concernent seulement les éléments ajoutés.

Solicitation No – N° de l'invitation
EE520-152118/A
Client Ref No. – N° de réf. du client
EE520-15-2118

Amd. No. – N° de la modif.
004
File No. – N° du dossier
QCM-4-37365

Buyer ID – id de l'acheteur
qcm008

Question 34 : Devis en électricité, section 28 31 00, item 3.2.10 : est-ce que les vérifications demandées concernent tous les équipements?

Réponse 34 : Non. Les vérifications ULC-S537 concernent uniquement les modifications dans le cadre du présent projet.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE MEURENT INCHANGÉES.

APPENDICE 1 - FORMULAIRE DE PRIX COMBINÉS

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

MONTANT FORFAITAIRE

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

Travaux de base

Article	Description	Montant total ferme (\$)
1	Organisation de chantier et démobilisation	\$
2	Excavation, forages, remise en état du terrain à la fin des travaux	\$
3	Enlèvement des matières dangereuses	\$
4	Mitrons	\$
5	Couronnement en béton	\$
6	Souches de cheminées	\$
7	Autres travaux de maçonnerie à l'extérieur	\$
8	Autres travaux de maçonnerie à l'intérieur	\$
9	Couverture	\$
10	Ventilations et events	\$
11	Trappes d'accès	\$
12	Gouttières	\$
13	Descente d'eau	\$
14	Charpente	\$
15	Séparation coupe-feu	\$
16	Détecteur de chaleur	\$
17	Électricité	\$
18	Câbles chauffants	\$
19	Système de protection contre la foudre (système conventionnel)	\$
20	Système de protection contre la foudre (à dispositif d'amorçage)	\$
21	Système de protection contre les chutes	\$
TOTAL MONTANT FORFAITAIRE (MF) Excluant la TPS et la TVQ		\$

Travaux en option

Article	Description	Montant total ferme (\$)
22	Précautions MAXIMALES à mettre en place pour l'enlèvement du mortier contaminé au plomb lors du démantèlement des souches de cheminées	\$
23	Disposition des sols à la suite des excavations pour la mise en place des nouveaux lits de pierre au pied de certaines descentes d'eau, si tests en laboratoire indiquent que ces sols sont contaminés	\$
TOTAL MONTANT FORFAITAIRE - OPTIONNEL (MF-O) Excluant la TPS et la TVQ		\$

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- Les travaux faisant partie de chaque article sont tels que décrits aux sections du devis en référence.
- Le prix unitaire ne doit pas inclure de montants pour des travaux qui ne sont pas inclus aux articles de prix unitaires.

Travaux en option

Article	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative	Prix unitaire excluant la TPS/TVH	Prix estimatif total excluant la TPS/TVH
24	Remplacement des pierres du parement de grès des cheminées	m ²	2	\$	\$
25	Remplacement du parement de brique des conduits de fumée	m ²	2	\$	\$
26	Rejointement du parement de grès (non démontré) sur 75 mm de profondeur	m ²	2	\$	\$
27	Démontage et reconstruction du parement de grès, incluant le noyau derrière	m ²	2	\$	\$
28	Démontage et reconstruction des conduits de fumée en brique	m ²	2	\$	\$
29	Remplacement du pontage de bois d'origine du toit	m ²	5	\$	\$
30	Remplacement d'un support de gouttière en fer forgé	Unité	1	\$	\$
31	Évacuation des débris des combles	m ³	5	\$	\$

Solicitation No – N° de l'invitation
EE520-152118/A
Client Ref No. – N° de réf. du client
EE520-15-2118

Amd. No. – N° de la modif.
004
File No. – N° du dossier
QCM-4-37365

Buyer ID – id de l'acheteur
qcm008

Article	Catégorie de main-d'œuvre, outillage ou matériaux	Unité de mesure	Quantité Estimative	Prix unitaire excluant la TPS/TVH	Prix estimatif total excluant la TPS/TVH
TOTAL DES PRIX CALCULÉS - OPTIONNEL (TPC-O) Excluant la TPS et la TVQ					\$

MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF + MF-O +TPC-O) Excluant la TPS et la TVQ					\$
---	--	--	--	--	----